

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/05/2023
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/05/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 054
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20230522-2023MAI22_214-DE
		3.5 du domaine public

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

5

Séance Publique ordinaire du **22 mai 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 11 mai 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mme Christiane PREVITALI, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie ACHÉ
M. Ghislain de FLAUJAC
M. Frank GOBBATO
Mme Françoise LACAPERE
Mme Patricia MARROCQ
Mme Corinne QUEVILLY
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Sylvie ACHÉ à M. Marc DUGROS
M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI
M. Frank GOBBATO à M. Xavier BALLENGHIEN
Mme Françoise LACAPERE à M. Joël VAN DEN BON
Mme Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC
Mme Corinne QUEVILLY à Mme Muriel AVID
Mme Claire TRAMOND à M. Jean-Yves DELACOSTE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

Objet : Proposition de signature d'une convention de servitude avec ENEDIS portant sur la parcelle cadastrée CN 61

RAPPORTEUR : Jean-Yves DELACOSTE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique du bâti

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de distribution publique, des travaux sont projetés par ENEDIS sur la parcelle cadastrée CN 61 sise au lieu-dit « Moulin de Saint Gény » (au niveau de l'entrée du stade), à savoir :

- pose de coffrets électriques
- pose de câbles électriques souterrains

conformément à la convention de servitude et au plan annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver la convention de servitude avec ENEDIS ci-annexée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 MAI 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 MAI 2023